



**REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TARENTOISE**

Réunion du 17 décembre 2024

Le dix-sept décembre deux mille vingt-quatre, à vingt heures et dix minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Mireille TARDY.

Date de convocation du Conseil : le 10 décembre deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice : 9

**Présents :** Mesdames Mireille TARDY, Danielle RANGER, Messieurs Mickael BLACHON, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Christophe PONCET, Serge THIVILLON.

**Absents :** Bernadette TRANCHAND, Frédéric DELOLME.

**Secrétaire de séance :** Pierre LETIEVANT

**Délibération n°1 : (2024-045) : Décision modificative budget communal :**

Considérant les rapprochements de crédits votés déjà consommés effectués par le comptable public,  
Considérant le déficit du chapitre 012,

Vu la nécessité de soumettre à l'assemblée délibérante des crédits complémentaires pour permettre de mandater l'ensemble des paies,

Il est nécessaire d'ajouter la somme de 3 000 € au chapitre 012, somme qui sera amputée du chapitre 011 comme suit :

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
<b>Total des chapitres de dépenses de fonctionnement mouvementés par la DM</b>	207 590.00 €	-3 000.00 €	3 000.00 €	207 590.00 €
<b>011 Charges à caractère général</b>	207 590.00 €	-3 000.00 €	0.00 €	204 590.00 €
615231/011	85 000.00 €	-3 000.00 €	0.00 €	62 000.00 €
<b>012 Charges de personnel et frais assimilés</b>	145 800.00 €	0.00 €	3 000.00 €	148 800.00 €
6413/012	50 000.00 €	0.00 €	3 000.00 €	53 000.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,  
**APPROUVE** la décision modificative sur le budget communal.

Pour copie certifiée conforme  
À Tarentaise, le 19 décembre 2024

*Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture le 19/12/2024  
et affichage en mairie le même jour*

**Mireille TARDY,**  
Maire

**Pierre LETIEVANT,**  
Secrétaire de séance